

# CONTRAT DE PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CPRDFP) POITOU-CHARENTES

ACTUALISATION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES  
PAR GROUPE FORMATION EMPLOI



GFE 20 : ARTS APPLIQUES  
ARTS DU SPECTACLE

*Source : Région Poitou-Charentes, septembre 2015*

## GFE 20 : ELEMENTS DE CONTEXTE

- Musiques actuelles : beaucoup de sous-secteurs voire de sous-sous-secteurs. Amène un manque de lisibilité pour les profanes mais surtout des difficultés d'employabilité/de valorisation de parcours professionnels pour les salariés
- Pour la plupart des métiers arts & spectacle la proportion de jeunes débutants est structurellement élevée, le développement de l'emploi devrait donc être profitable aux jeunes diplômés du supérieur (âgés de plus de 25 ans)
- Doublement des effectifs salariés depuis 10 ans sur le GFE 20
- Des professionnels plus qualifiés que la moyenne régionale : près de la moitié sont au niveau supérieur. Le niveau de qualification, de plus, augmente encore.
- Concentration des pôles d'enseignement : 13 établissements
- Les formations sont attractives et les taux de réussite aux examens sont bons
- Peu de recrutements de salariés en métiers d'art : réseau professionnel et reprise d'entreprises sont les sésames les plus employés pour entrer en emploi. Faible prévalence de Pôle Emploi sur les deux grands secteurs – pas d'agence spécialisée en spectacle en région.
- Entreprises de métiers d'art n'ont pas, la plupart du temps, de salariés : le secteur est donc peu propice au recrutement au sens strict du terme, ceux-ci sont en diminution depuis plusieurs années
- Transition numérique : importance partout, y compris dans l'artisanat d'art (prototypes, maquettes etc plus simples et moins coûteux à réaliser virtuellement)
- Les métiers d'art sont entraînés par le développement du luxe/haut de gamme, mais seulement pour les actifs les mieux formés, les plus créatifs et les plus « offensifs »
- Musique, Spectacle : secteurs très concurrentiels, on est vraiment dans une logique de « marché » - nécessité de donner des armes sur les fonctions annexes, transverses, qui sont essentielles. Il s'agit moins d'une complexification des métiers que d'une prise de conscience de la part des professionnels. Le retrait progressif des pouvoirs publics, en termes de financement, accroît cette logique de marché, il y a davantage de postulants et moins de fonds, ce qui augmente la compétition entre actifs.
- La mise en place du CPF apporte des inquiétudes aux professionnels du secteur : la formation continue passait beaucoup par le DIF et les conditions d'éligibilité au CPF se sont durcies par rapport à la mouture précédente ; beaucoup de formations dans lesquelles s'engageaient les professionnels du secteur ne remplissent plus les conditions d'éligibilité (inscription au RNCP notamment)

## **GFE 20 : PISTES DE PROPOSITION/ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

- Amorcer une réflexion sur une GPEC portant notamment sur l'employabilité des salariés et la transition numérique des activités
- Métiers d'art : la nomenclature GFE semble inadaptée pour traiter de ces activités spécifiques, au sein de la myriade de métiers existants dans le GFE 20. Envisager à l'avenir une focale spécifique sur ces activités ?
- Poursuivre et améliorer l'intégration de toutes les données en rapport avec la formation initiale dans le spectacle : intégration du CESMD... Mieux repérer les flux de formés et de diplômés, en qualifiant ce qui ressort du certifiant et ce qui ressort des diplômes des arts (conservatoire etc..)
- Accompagner les reconversions vers les métiers d'art : phénomène émergent d'arrivée dans les professions d'artisanat d'art de personnes provenant d'autres secteurs, mieux formés sur les fonctions transverses, et parvenant mieux à se maintenir/à prospérer
- Métiers d'art : enjeu d'accès à la FCP, notamment sur la maîtrise des logiciels de design, conception, modélisation 3D etc.
- Enjeu très fort sur le numérique : acquisition de compétences en logiciel nécessaires dans toutes les activités du GFE
- Que ce soit en spectacle ou en métiers d'art, être poly-compétent est essentiel pour être pérenne : commerce, gestion etc., en plus de la fibre artistique. Nécessité de proposer des modules ou formation en conduite de projet, etc.
- Améliorer l'accès à la FPC pour les salariés, les DE et les intermittents du spectacle dans leurs périodes hors-contrat
- Améliorer la lisibilité de l'offre et des parcours de formation en métiers d'art, et harmoniser la définition de ce que le champ des métiers d'arts recouvre entre nomenclature GFE, nomenclature région, nomenclature CRMA...
- Les organisations professionnelles et les établissements de formation doivent se rapprocher pour évaluer leurs besoins en compétences et en formation.

## GFE 20 : Arts appliqués - Arts du spectacle

Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration ; professeurs d'arts ; artistes plasticiens, artistes de la musique et du chant ; artisan d'art...

Emploi (2011) et évolution (2006-2011)	Contexte	Marché du travail : offres (2013) et évolution 2010-2013 .DE (03/2014) et évolution 2011-2014	Formation initiale : nombre d'élèves en terminale (2013-2014) insertion et évolution 2010-2014	Formation continue sur financements publics (2013), passages en jury VAE (2013)
<p><b>7 320 actifs</b> </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte hausse du nombre d'actifs en emploi (+ 15 %)</li> <li>- 40 % de femmes</li> <li>- 7 % de moins de 25 ans</li> <li>- 26 % de plus de 50 ans</li> <li>- 16 % d'actifs sans diplôme</li> <li>- 41 % d'actifs ont un diplôme de l'enseignement supérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transition numérique de l'activité dans tous les métiers de ce GFE.</li> <li>- De plus en plus de personnes "hors secteur" se reconvertissent dans les métiers d'arts ou du spectacle.</li> <li>- La proportion de jeunes débutants est élevée.</li> <li>- GFE où les actifs sont généralement très formés et très qualifiés.</li> <li>- Les métiers d'art sont entraînés par le développement du luxe/haut de gamme.</li> <li>- Mise en place du CPF qui inquiète les professionnels.</li> </ul>	<p><b>200 offres d'emploi</b> </p> <p><b>2 305 D.E.</b> </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 65 % de D.E. longue durée, forte proportion largement explicable par la présence des intermittents du spectacle</li> <li>- Jeunes D.E. quasiment inexistants (7 %)</li> <li>- 36 % d'offres durables</li> </ul>	<p><b>525 élèves et apprentis</b> </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 % d'apprentis</li> <li>- 69 % de femmes</li> </ul> <p><b>Insertion professionnelle à 7 mois des apprentis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2014 : ND.</li> <li>- 2010-2014 : 86 %</li> </ul> <p><b>Insertion professionnelle à 7 mois des scolaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2014 : 37.7 %</li> <li>- 2010-2014 : 40.1 %</li> </ul>	<p><b>30 stagiaires</b></p> <p><b>35 passages en jury</b></p>

## Orientations stratégiques

- Améliorer l'accès à la formation continue pour les salariés, les D.E. et les intermittents du spectacle pendant leurs périodes hors-contrat.
- Améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre et des parcours de formation en métiers d'arts, et harmoniser la définition de ce que le champs des métiers d'arts recouvre entre la nomenclature GFE, la nomenclature régionale, la nomenclature CMA...
- Fort enjeu d'accès à la formation continue dans les métiers d'art, notamment sur la maîtrise des logiciels 3D, design, modélisation...
- Enjeu très fort sur le numérique : les professionnels du spectacle ont besoin d'acquérir des compétences en logiciels nécessaires.
- Que ce soit en spectacle ou en métiers d'art, la polycompétence est essentielle pour être pérenne : commerce, gestion, etc. Nécessité de proposer des modules ou formation en conduite de projet etc.
- Accompagner les reconversions vers les métiers d'arts : phénomène émergent d'arrivée dans les professions d'artisanat d'art de personnes provenant d'autres secteurs, mieux formés sur les fonctions transverses, et parvenant à mieux à se maintenir ou à prospérer.
- Amorcer une réflexion sur une GPEC portant notamment sur l'employabilité des salariés et la transition numérique des activités de ce GFE.
- Les organisations professionnelles et les organismes ou établissements de formation doivent se rapprocher pour évaluer leurs besoins en compétences et en formation.
- Métiers d'arts : la nomenclature GFE semble inadaptée pour traiter de ces activités spécifiques, au sein de la myriade de métiers existants dans le GFE 20. Envisager de faire, à l'avenir, un focus spécifique sur les métiers d'arts.
- Poursuivre et améliorer l'intégration de toutes les données en rapport avec la formation initiale dans le spectacle : conservatoires, etc. Mieux repérer les flux de formés et de diplômés, en repérant ce qui ressort du qualifiant/certifiant (au sens du RNCP) et ce qui ressort spécifiquement des diplômes des arts (conservatoires...)